



Les **GREAM** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 26

" Réfléchir à changer "

Juillet – Septembre 2008



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Koutiala et son hinterland

Livre blanc de relance de l'économie locale

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	2
Introduction.....	4
1. Problèmes prioritaires de relance de l'économie locale	6
1.1. Koutiala	9
1.2. Hinterland urbain.....	12
1.3. Hinterland rural.....	14
2. Demandes spécifiques à certaines communes et catégories de population.....	17
2.1. Aménagements et équipements	17
2.2. Dynamique sociale	18
2.3. Besoins de formation des artisans.....	18
3. Principaux objectifs à moyen terme de relance de l'économie locale.....	20
3.1. Viabilisation et assainissement du cadre de vie.....	20
3.2. Aménagement des infrastructures et équipements de base.....	21
3.3. Développement de la transformation des produits locaux et de l'artisanat	22
3.4. L'extension de l'accès aux services sociaux de base	22
3.5. Dynamisation de la décentralisation	23
3.6. Amélioration du management communal.....	25
4. Stratégies d'atteinte des objectifs	26
4.1. Renforcement de la position de transit de Koutiala.....	26
4.2. Reconquête de la position de ville industrielle de Koutiala.....	27
4.3. Dynamisation du secteur de l'artisanat	27
4.4. Promotion de l'exportation des fruits et légumes.....	28
4.5. Promotion du secteur des BTP	29
5. Projets prioritaires de réalisation des objectifs et stratégies	30
5.1. Mise en œuvre du plan d'urbanisme de Koutiala	30
5.2. Voirie et assainissement	31
5.3. Infrastructures routières	32
5.4. Plaines et retenue d'eau.....	33
5.5. Créneaux porteurs et organisation des acteurs.....	34
5.6. Eau et électricité	36
5.7. Education et santé.....	36
5.8. Dynamisation de la gestion communale	38
Conclusions.....	40
Références bibliographiques.....	43

Sigles et abréviations

ACGC	Association des conseillers en gestion communale
AMADER	Agence malienne de développement de l'électrification rurale
BNDA	Banque nationale de développement agricole
CCC	Centre de conseil communal
CHU	Centre hospitalier universitaire
CMDT	Compagnie malienne pour le développement des textiles
CRDE	Cadre de référence pour le développement économique local
CSCOM	Centre de santé communautaire
CSSREF	Centre secondaire de santé de référence
DNACPN	Direction nationale de l'assainissement et du contrôle des pollutions et nuisances
ECOLOC	Economie locale
EDM	Energie du Mali
HUICOMA	Huilerie cotonnière du Mali
PDM	Partenariat pour le développement municipal
PDESC	Plan de développement économique, social et culturel
PDSU	Programme de développement social urbain
TDRL	Taxe de développement régional et local
UAAK	Union des associations d'artisans de Koutiala

Résumé

Dans le cadre de la relance de l'économie locale de Koutiala et de son hinterland, le présent Livre blanc a été élaboré avec pour objectif de définir les options prioritaires en matière d'investissement, public et privé. A cet effet, des consultations ont été menées avec les principaux acteurs de la vie locale. Les résultats de ces consultations ont été mis en contexte avec le Cadre de référence pour le développement économique local (CRDE) et répartis en 6 groupes de domaines prioritaires de relance, à savoir: i) l'aménagement du territoire, l'urbanisme et le cadre de vie, ii) les infrastructures et équipements de base, iii) le système productif, iv) les services sociaux de base, v), la dynamique sociale et vi) le management communal.

Ces domaines prioritaires sont autant de piliers sur lesquels s'appuiera la relance de l'économie locale. Ainsi, la viabilisation et l'assainissement du cadre de vie passeront par un meilleur découpage de l'espace en zones d'habitation, zones industrielles et/ou artisanales, et aires de pâturage avec une lutte efficace contre l'insalubrité grandissante. Dans la réalisation des infrastructures et équipements de base, il conviendra de privilégier l'aménagement de plaines, de périmètres maraîchers et de retenues d'eaux, d'infrastructures routières et de réseaux communaux d'eau et d'électricité. Le système productif sera renforcé par le développement de la transformation des produits locaux, notamment le maïs, le riz, le coton et le lait ainsi que la promotion de l'artisanat à travers l'équipement, la formation et l'organisation des artisans. Le niveau de vie des populations sera amélioré grâce à l'extension de leur accès aux services sociaux de base, à savoir l'eau potable, l'électricité, l'éducation et la santé.

La satisfaction de ces axes prioritaires de développement nécessitera un amélioration du management communal i.e. un renforcement des capacités managériales des mairies, l'informatisation des services de mairie et l'enregistrement des points d'activités qui devront être en plus géo référencés. Un meilleur management communal suppose en outre d'une plus grande capacité de mobilisation de ressources financières. Tout ceci sera d'autant plus efficace que s'opérera une réelle dynamisation de la décentralisation sous forme d'une plus grande prise d'initiatives par les élus communaux et une certaine révision du schéma actuel de décentralisation en réduisant le nombre de structures intermédiaires décentralisées.

Pour atteindre ces objectifs de relance de l'économie locale, les efforts doivent s'articuler autour des axes stratégiques de i) renforcement de la

position de transit de Koutiala, ii) reconquête du statut de ville industrielle de Koutiala, iii) dynamisation du secteur de l'artisanat pour un développement endogène, iv) promotion de l'exportation des fruits et légumes et v) impulsion du secteur des BTP pour la réalisation des infrastructures et équipements collectifs. Les projets identifiés pour la réalisation des objectifs et stratégies de relance de l'économie locale seront axés sur les priorités suivantes:

- la mise en œuvre du plan d'urbanisme de Koutiala
- la réalisation de travaux de voirie et d'assainissement
- les investissements d'infrastructures routières
- l'aménagement de plaines et de retenues d'eau
- la priorisation de certains créneaux porteurs et l'organisation des acteurs
- l'extension de la desserte en eau et électricité
- l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé
- la dynamisation de la gestion communale.

Introduction

Dans le cadre de la deuxième phase du processus ECOLOC relative à l'élaboration du plan stratégique de relance de l'économie locale, il a d'abord été élaboré un document appelé Cadre de référence pour le développement économique local (CRDE). Le CRDE a identifié les enjeux stratégiques et défini les orientations structurelles pour le développement futur. Ses principales conclusions ont été confortées par les conclusions de consultations menées à Koutiala et dans son hinterland. Les éléments de synthèse de tout ce processus sont consignés dans le présent Livre blanc de relance de l'économie locale. Celui-ci traduit ainsi l'adhésion des acteurs locaux au CRDE et définit des options en matière d'investissement, public et privé.

Dans un premier temps, le Livre blanc fait ressortir les problèmes prioritaires de relance de l'économie locale à Koutiala et dans son hinterland ainsi que les besoins spécifiques à certaines communes et à certaines catégories de populations. Ces problèmes et besoins spécifiques sont relatifs à l'organisation de l'espace, au système productif, aux équipements marchands, aux services sociaux de base et à la gestion communale.

Sur la base des problèmes identifiés, le Livre blanc identifie ensuite les objectifs de relance de l'économie à moyen terme, objectifs qui concourent à l'amélioration du bien-être des populations. Pour l'atteinte de ces objectifs, des stratégies locales appropriées sont suggérées à partir des atouts et contraintes de Koutiala et de son hinterland. Ces stratégies s'articulent autour du renforcement de la position de transit de Koutiala, de la reconquête de sa position de ville industrielle du Mali, de la dynamisation du secteur de l'artisanat, de la promotion des exportations de fruits et légumes et des incitations au secteur des BTP pour la réalisation des infrastructures de base et équipements collectifs.

A partir de ces axes stratégiques, le Livre blanc indique les principaux domaines d'investissement pour les futurs projets de relance de l'économie locale, que les porteurs desdits projets soient l'Etat, la commune et ses partenaires, le secteur privé ou les populations à la base. Ces domaines prioritaires sont:

- la mise en œuvre du plan d'urbanisme de Koutiala
- la réalisation de travaux de voirie et d'assainissement
- les investissements d'infrastructures routières
- l'aménagement de plaines et de retenues d'eau

- la priorisation de certains créneaux porteurs et l'organisation des acteurs
- l'extension de la desserte en eau et électricité
- l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé
- la dynamisation de la gestion communale.

1. Problèmes prioritaires de relance de l'économie locale

Les problèmes répertoriés à partir du CRDE et lors des consultations avec les principaux acteurs de la vie locale ont été préalablement classés conformément aux 25 domaines retenus dans le CRDE. Ensuite, ceux-ci ont été fusionnés en six groupes de domaines (Tableau 1.1), à savoir:

- Aménagement du territoire, urbanisme et cadre de vie
- Infrastructures et équipements de base
- Système productif
- Services sociaux de base
- Dynamique sociale
- Management communal.

Tableau 1.1. Répartition des domaines de problèmes par groupes et espace territorial

Groupes	Domaines	Koutiala	Hinterland urbain	Hinterland rural
Aménagement du territoire, urbanisme et cadre de vie	Aménagement du territoire	*	*	*
	Voies d'accès en ville	*		*
	Voirie et assainissement	*	*	*
Infrastructures et équipements de base	Plaines et retenues d'eau		*	*
	Infrastructures routières	*		*
	Réseau électrique		*	
	Adduction d'eau	*	*	
	Equipements collectifs	*	*	*
Système productif	Transport	*		*
	Banque et microfinance			*
	Transformation des produits locaux	*	*	
Services sociaux de base	Développement de l'artisanat	*	*	*
	Eau potable		*	*
	Réseau communal eau – électricité		*	*
	Infrastructures scolaires	*	*	*
	Université de Koutiala	*		
	Infrastructures sanitaires	*	*	*
	CHU de Koutiala	*		

Dynamique sociale	Organisation des producteurs	*	*	*
	Initiative de la mairie	*	*	
	Révision du schéma de décentralisation	*		
Management communal	Renforcement des capacités managériales de la mairie			*
	Informatisation des services de la mairie	*	*	*
	Mobilisation des ressources financières de la mairie	*	*	*
	Révision de la réglementation eau-électricité	*		

Le groupe de problèmes "Aménagement du territoire, urbanisme et cadre de vie" est transversal à tout l'espace territorial, à la seule exception de l'inexistence de véritable problème de voies d'accès dans l'hinterland urbain.

Dans celui des "Infrastructures et équipements de base", seul le domaine des équipements collectifs est transversal à l'ensemble de la zone d'étude. Les problèmes liés au réseau électrique et à l'adduction d'eau se posent à Koutiala et dans les villes secondaires (hinterland urbain), en particulier la problématique du réseau électrique dans ces villes secondaires. L'hinterland rural partage avec l'hinterland urbain la problématique des plaines et retenues d'eau.

Le développement de l'artisanat est le domaine transversal dans le système productif alors que la transformation des produits locaux serait réservée à Koutiala et à l'hinterland urbain avec en contrepartie le développement de la microfinance et des banques dans l'hinterland rural.

En matière de services sociaux de base, l'éducation et la santé sont des préoccupations de toutes les communes, urbaines comme rurales. L'hinterland y ajoute l'eau potable et le réseau communal "eau-électricité".

Dans le cadre de la dynamique sociale, il s'agit de l'organisation des producteurs et de l'initiative de la mairie à Koutiala et dans l'hinterland urbain. Enfin, le management communal porte prioritairement sur l'informatisation des services de la mairie et la mobilisation des ressources financières.

Les problèmes prioritaires de relance de l'économie locale succinctement recensés seront analysés à travers chacun de ces 6 groupes de domaines, successivement pour la ville-pôle Koutiala, l'hinterland urbain et l'hinterland rural.

1.1. Koutiala

En matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de cadre de vie, la ville de Koutiala reste confrontée à un certain nombre de difficultés inhérent à tout processus d'urbanisation. Parmi celles-ci, on peut citer l'insuffisance de l'espace loti pour servir de zones d'habitation. Ceci a pour conséquences, la construction anarchique de maisons dans des zones non viabilisées, l'insalubrité grandissante, surtout dans les anciens quartiers, l'implantation des usines (e.g. CMDT et HUICOMA) et autres petites unités de

transformation industrielle dans les zones d'habitation. Tout ceci pose un réel problème de schéma d'aménagement à mettre en œuvre pour assainir le cadre de vie dans la ville.

Dans le domaine spécifique de la circulation routière à l'intérieur de Koutiala, l'on assiste à un réel encombrement des voies à cause de l'exiguïté des routes, de leur mauvais état, de l'insuffisance des ponts sur les cours d'eau ainsi que de l'absence de feux de signalisation pouvant provoquer des accidents au niveau des carrefours. A l'analyse, la ville paraît dépourvue de réseau routier interne, les seules véritables routes étant des routes nationales qui traversent la ville en provenance de Sikasso en direction de Ségou et de San. Il en résulte un engorgement de la circulation à cause de l'absence de voies de contournement e.g. en amont de Sincina en provenance de Sikasso. Cet engorgement est aggravé par la traversée du seul pont Lumumba sur le Pimpédogo.

Pour ce qui est de la voirie et de l'assainissement, Koutiala est victime d'une insalubrité grandissante à cause:

- du manque de système d'évacuation des eaux avec rejet des eaux usées des ménages dans les rues
- de la prolifération des déchets plastiques
- du déversement anarchique des ordures ménagères et leur entassement dans des dépôts inappropriés
- du déversement des déchets industriels dans les cours d'eau.

Ces insuffisances de voirie et d'assainissement peuvent causer de sérieux problèmes de santé publique avec une dégradation certaine du cadre de vie. Tout ceci résulte de l'inexistence ou de la non mise en œuvre du schéma de voirie et d'assainissement de la ville. Cela se matérialise par l'insuffisance de puisards et de lavoirs dans les ménages, l'inexistence de dépôts finals ou de transit d'ordures ménagères, le sous-équipement des services de voirie de la mairie.

Par rapport aux infrastructures et équipements de base, les problèmes de Koutiala tournent autour de l'absence d'infrastructures routières propres, l'insuffisance du réseau d'adduction d'eau, l'exiguïté de la gare routière existante ainsi que du marché hebdomadaire, aucune de ces deux infrastructures ne répondant à des normes modernes de relance de l'économie locale. Aussi, malgré sa position de 2^{ème} ville industrielle du pays et 3^{ème} en population, Koutiala ne dispose toujours pas d'un réseau de transport urbain collectif ni d'une aire moderne d'abattage encore moins

d'une chaîne de froid pour la conservation des fruits et légumes privant ainsi les producteurs de devises d'exportation ou davantage de revenus de leurs activités. De même, malgré son potentiel culturel et touristique relativement important, Koutiala ne dispose d'aucun espace culturel de promotion en particulier de musée. Les investissements dans ces domaines des infrastructures et équipements de base, doivent donc être conséquents si Koutiala veut réellement jouer un rôle de locomotive dans la relance de l'économie locale.

En ce qui concerne le système productif, Koutiala est confronté à des difficultés de transformer les produits relativement abondants dans la zone notamment le coton et le maïs. Les expériences en cours à travers les petites unités de raffinerie de l'huile de coton peuvent servir de modèle d'industrialisation pour ces produits. De même, le développement de l'artisanat reste handicapé par les difficultés d'écoulement des produits et de l'insuffisance des qualités offertes à la demande. Cela résulte de l'inexistence de centre approprié de promotion de l'artisanat et d'espaces de promotion commerciale.

A cause de l'accroissement continu de sa population et de l'afflux de populations dans sa zone d'influence, Koutiala devra longtemps faire face à des besoins importants de services sociaux de base. En matière d'éducation, la construction des salles de classe ne peut que se poursuivre, de même que l'extension des infrastructures existantes dans le domaine de la santé. L'insuffisance des équipements dans ces deux domaines entraîne le faible accès à l'éducation et aux soins de santé. Malgré sa position de ville principale du Mali, Koutiala n'a pas d'infrastructure scolaire ou sanitaire à la dimension d'une telle position, même l'enseignement secondaire reste en deçà des besoins et l'enseignement supérieur est inexistant alors que Koutiala peut prétendre disposer de sa propre université en même temps qu'elle peut prétendre à un hôpital tout au moins de niveau régional.

Les deux prétentions en matière de services sociaux de base reflètent aujourd'hui les faibles capacités de la mairie à satisfaire les besoins croissant des populations. Il en résulte des interrogations sur le besoin de révision du schéma de décentralisation de sorte à conférer à Koutiala un transfert plus important de ressources et de compétences qu'elle n'en reçoit dans le schéma actuel. Ce cas de figure induirait un allègement du dispositif actuel de décentralisation qui comporte trop de structures intermédiaires entraînant un éparpillement des ressources et des compétences au détriment des communes qui sont pourtant au cœur du processus. Placée au cœur du processus de décentralisation la ville devra faire face aux problèmes d'organisation des

producteurs par filières ainsi que d'organisation et d'animation des activités artistiques, culturelles et sportives.

Pour jouer pleinement son rôle de dynamisation sociale, la mairie devra résoudre ses propres problèmes de management communal. En effet, Koutiala reste confrontée à la trop faible informatisation de ses services, notamment l'enregistrement manuel à l'état civil, l'absence de données géo référencées sur les points d'activités ainsi que la faible connexion Internet. La mairie reste également confrontée à la faible mobilisation des ressources financières avec des taux de recouvrement sur certains impôts particulièrement bas. De même, malgré les efforts, les populations ont toujours un accès limité à l'eau et à l'électricité, la difficulté résidant aussi dans la non participation de la mairie dans la production, la distribution et la gestion de ces deux services à l'intérieur de la commune.

1.2. Hinterland urbain

Il faut rappeler que l'hinterland urbain est constitué des chefs lieux des ex-arrondissements du cercle de Koutiala qui sont considérés comme étant des villes secondaires. Ce sont les localités de Konséguéla (commune rurale de Konséguéla), Molobala (commune rurale de Kolonigué), M'Pessoba (commune du même nom), Zangasso (commune du même nom également) et Kouniana (Commune rurale de Kouniana). Ces cinq communes ont des problèmes plus ou moins spécifiques par rapport aux autres communes rurales, d'où leur appellation d'hinterland urbain.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, toutes les villes secondaires de l'hinterland urbain sont confrontées à l'insuffisance de plan de lotissement voire l'absence de tout plan d'urbanisation, d'où la construction anarchique des maisons. Faute de plan d'urbanisation, il est dès lors difficile d'imaginer l'implantation d'unités industrielles de transformation de produits locaux et cela est dommageable pour l'essor de ces zones pourvues de grand potentiel de productions agricoles et de produits d'élevage.

En matière de voirie et d'assainissement, les villes secondaires de l'hinterland urbain sont confrontées aux problèmes d'insalubrité grandissante à cause du manque de système d'évacuation des eaux, d'entassement des ordures dans des dépôts anarchiques ainsi que du manque d'équipements de ramassage ou de la prolifération de déchets plastiques.

En tant que chef lieu de communes rurales, l'arrière-pays urbain reste confronté à des difficultés d'aménagement de terres cultivables et de retenues d'eaux. Ces difficultés se manifestent sous forme d'insuffisance de la production agricole et aussi d'insuffisance de l'offre sur le marché de fruits et légumes. A ces difficultés, s'ajoute la trop faible électrification de ces villes secondaires, véritable entrave à tout processus de développement.

Toujours en matière d'infrastructures et équipements de base, les villes secondaires sont victimes de la faible capacité des réseaux d'adduction d'eau avec de fréquentes ruptures dans l'approvisionnement ainsi que de l'insuffisance voire de l'inexistence de la plupart des équipements collectifs. En effet, il est enregistré dans ces communes rurales des problèmes d'insécurité alimentaire pour manque de banques de céréales, de divagation des animaux avec destruction de cultures faute de fourrières, de mortalité des animaux dans un contexte d'absence de parcs de vaccination, d'étroitesse du marché à cause de l'insuffisance d'aménagement de marchés hebdomadaires et d'absence d'aménagement de marché à bétail freinant l'intensification de la commercialisation du bétail ainsi que d'absence d'aires d'abattage handicapant la commercialisation de la viande dans de bonnes conditions d'hygiène.

A ces problèmes s'ajoutent les difficultés de promotion des activités culturelles et sportives faute d'infrastructures correspondantes, de communication avec les populations en l'absence de radios de proximité. De même, l'absence de plateformes multifonctionnelles limite l'expansion des activités génératrices de revenu au profit des femmes.

En ce qui concerne la transformation des produits locaux, les villes de l'arrière-pays urbain peuvent abriter des unités de transformation de petite et moyenne taille comme des unités laitières le long des grands axes routiers. Les activités artisanales de production peuvent tout aussi facilement être développées pourvu que les problèmes actuels soient résolus. Ces problèmes sont le sous-équipement des artisans, leur faible formation, le manque d'organisation dynamique des artisans et l'absence de centre de promotion de l'artisanat.

Les 4 domaines relatifs aux services sociaux de base touchent à l'eau potable, le réseau communal d'eau et d'électricité, les infrastructures scolaires et sanitaires. Le problème de l'eau potable se pose en terme d'insuffisance de l'offre à cause notamment du tarissement des puits et de l'insuffisance des forages et d'autres points modernes d'approvisionnement en eau. Le problème d'adduction d'eau et d'électrification est consécutif à l'absence de

réseau communal d'eau et d'électricité. Cette absence se manifeste sous forme d'insuffisance ou d'absence d'installations électriques, d'absence d'infrastructures d'adduction d'eau tels que les châteaux et autres systèmes modernes de pompage.

En matières d'éducation, les villes secondaires sont réellement confrontées au manque d'établissements secondaires limitant du coup l'accès à cet ordre d'enseignement. Elles ne peuvent jouer de rôle vis-à-vis de l'hinterland rural que si au moins elles disposent de lycées et autres établissements secondaires à même d'absorber le flux d'élèves qui achèvent le cycle complet de l'enseignement fondamental. Dans le même ordre d'idées, elles devraient disposer de centres de santé de référence au profit des communes de l'hinterland rural. En même que se pose ce problème d'absence de centre de santé de référence, ces villes font elles-mêmes face aux insuffisances de l'accès des populations aux soins hospitaliers et aux diagnostics médicaux, problèmes consécutifs à l'insuffisance des salles d'hospitalisation et au manque de laboratoires. En l'état actuel, il se pose également le problème d'évacuation des malades vers Koutiala et autres villes principales par manque d'ambulances. Dans le domaine spécifique de la santé maternelle, l'accès aux soins reste encore très limité à cause de l'insuffisance et du sous-équipement des maternités.

Au chapitre de la dynamique sociale, des difficultés subsistent en ce qui concerne la promotion de la production locale suite au manque d'organisation des producteurs par filière et au déficit apparent de communication entre les mairies et leurs populations faute d'espaces de communication et d'interpellation.

En matière de management communal, les difficultés de mobilisation des ressources financières locales se posent avec acuité, ces difficultés prenant la forme de faible recouvrement des impôts et taxes. Elles résultent de l'absence de stratégies de recouvrement face à l'incivisme fiscal des assujettis. Les faiblesses intrinsèques du travail communal sont imputables à la faiblesse informatisation des services municipaux, qu'il s'agisse de l'état civil ou de données géo référencées des points d'activités. A cela s'ajoute la trop faible connexion Internet dans ces villes secondaires.

1.3. Hinterland rural

Il a été recensé dans l'hinterland rural autant de domaines de problèmes de relance de l'économie locale que dans l'hinterland urbain. Ainsi, en matière

d'aménagement du territoire, les communes rurales font face aux problèmes de construction anarchique des maisons faute d'un minimum de plans d'alignement de celles-ci, de recrudescence de conflits entre agriculteurs et éleveurs à cause de la non délimitation des zones de pâturage et des pistes pastorales, de baisse du revenu des producteurs consécutivement à la mauvaise répartition des terres cultivables.

En ce qui concerne les voies d'accès, beaucoup de communes de l'hinterland rural sont inaccessibles en certaines périodes de l'année surtout en cas de pluviométries abondantes. L'enclavement ainsi occasionné est dû à l'absence de ponts e.g. dans les communes de Nafanga et de Songoua et au mauvais état des voies d'accès. L'assainissement dans ces milieux est contrarié par l'insuffisance voire l'absence de latrines et de puisards et la stagnation de l'eau dans les voies d'accès faute de radiers.

En matière d'infrastructures et équipements de base, la plupart des communes décrivent l'insuffisance d'aménagements de plaines, de retenues d'eau ou d'aménagement de barrages, de points d'eau d'abreuvement des animaux, de périmètres maraîchers et de puits potagers. Les difficultés d'approvisionnement en eau sont aggravées par l'obstruction du lit des mares et marigots suite à l'érosion. Dans le cadre des routes, l'insuffisance des infrastructures est relative aux pistes rurales, aux ponts et aux routes inter-villageoises en mauvais état. Cette insuffisance a pour conséquence l'enclavement des villages voire des communes et le coût élevé des transports e.g. sur le tronçon Diaramana – Karangana/Yorosso. En terme d'équipements collectifs, les principaux problèmes de l'hinterland rural portent sur l'insécurité alimentaire aggravée par le manque de banque de céréale et la divagation des animaux entraînant la destruction de cultures.

Les problèmes liés au système productif se ramènent dans l'hinterland rural à la faible implantation des banques et institutions de microfinance et aux difficultés de promotion des activités artisanales. Le faible accès au crédit et à l'épargne freine la promotion des activités génératrices de revenus. Les difficultés de promotion de l'artisanat sont consécutives au manque d'organisation des artisans et d'opportunités de formation.

Par rapport aux services sociaux de base, l'hinterland rural souffre des difficultés d'approvisionnement en eau potable consécutives au tarissement des puits à grands diamètres, l'obstruction des puits traditionnels, l'insuffisance de forages, l'absence de châteaux d'eau ou simplement de réseau d'adduction d'eau. Le problème spécifique de l'électrification rurale (insuffisance ou manque total d'éclairage) résulte du manque d'équipements

ou d'installations électriques et du manque de sources alternatives d'énergie à la connexion EDM.

Dans les domaines scolaire et sanitaire, beaucoup reste à faire tellement les problèmes sont nombreux et ont pour noms l'insuffisance et le mauvais état des salles de classe ainsi que l'inexistence de second cycle fondamental dans beaucoup de communes rurales, l'insuffisance et le mauvais état des centres de santé et des maternités, l'absence de dépôts de médicaments servant de pharmacies, humaines ou vétérinaires.

Par contre, la problématique de la dynamique sociale ne concerne ici que l'organisation des producteurs où il apparaît l'absence de coopératives de producteurs par filière et le manque de dynamisme de celles existantes ainsi que la désorganisation des femmes.

Dans ces communes, le problème du management communal se pose dans tous ses états. D'abord, elles font face au faible enregistrement des populations à l'état civil très souvent à cause du manque de local pour un tel service ou de son trop grand éloignement des bénéficiaires. Ensuite, il y a certainement l'insuffisance de la formation des élus à remplir pleinement leurs missions. Enfin, il y a le faible recouvrement des impôts et taxes et la quasi inexistence de services informatiques ou de connexion Internet.

2. Demandes spécifiques à certaines communes et catégories de population

En plus des problèmes jugés prioritaires, il existe des préoccupations spécifiques à certaines communes ou groupes de population de la zone d'étude. Ces problèmes spécifiques ont été identifiés en matière d'aménagements et d'équipements, de dynamique sociale (notamment à Sincina et Moribila) et de besoins de formation des artisans.

2.1. Aménagements et équipements

En matière de voies d'accès en ville, la commune de Zangasso est confrontée à des difficultés d'accès entre les rives des rivières et mares qui la traversent. D'où cette demande spécifique de construction de ponts sur ces cours d'eau. Il en est de même du besoin de traitement des eaux usées de HUICOMA déversées dans le marigot qui coule dans la commune de Yognogo, frontalière à l'ouest à la commune urbaine de Koutiala.

Au chapitre des infrastructures et équipements de base, les demandes spécifiques sont relatives à l'aménagement de plaines et retenues d'eau, aux équipements collectifs et au transport. Ainsi, le besoin d'aménagement d'espaces cultivables se pose avec acuité dans la commune de Sorobasso tandis que la commune de N'Tossoni fait face aux difficultés d'aménagement de canaux d'irrigation aux abords des deux marigots alors que la commune connaît de très faibles pluviométries. La commune de Tao est plutôt intéressée à la réhabilitation du vestibule de Katiala et le "Nampou". Les communes de Songoua et de Karangana/Yorosso s'investiraient davantage dans la construction de centres multifonctionnels féminins. En matière de transport, la commune très voisine de Koutiala, Sincina, plaide pour l'aménagement de sa gare routière et de ses ports secs.

Dans le domaine des banques et institutions de microfinance, la commune de Zébala souhaiterait le partenariat avec la BNDA. Tandis que dans celui des infrastructures sanitaires, la demande spécifique de construction et d'équipement de salles d'hospitalisation concerne la commune de Konséguéla et celle de construction et d'équipement de laboratoires d'analyse la commune de Konina.

2.2. Dynamique sociale

Pour ce qui de la dynamique sociale, les demandes spécifiques concernent des initiatives à entreprendre par les mairies des communes de Sincina et de Moribila. A Sincina, il s'agit de l'organisation de journées d'assainissement à la confection de 500 poubelles. A Moribila, il est plutôt attendu l'organisation de campagnes en faveur de la citoyenneté.

2.3. Besoins de formation des artisans

Au titre des demandes spécifiques à certaines catégories de populations, on retiendra les besoins de formation des artisans de Koutiala et de son hinterland. Trois domaines de formation sont identifiés (Tableau 2.1):

- renforcement des capacités des organisations
- formation technique, professionnelle et qualifiante
- promotion des produits des associations.

Tableau 2.1. Besoins de formation des artisans de Koutiala et de son hinterland

Domaines de formation	Activités	Bénéficiaires
Renforcement des capacités des organisations	Formation en gestion des trésoriers d'associations Formation en gestion d'entreprises (GERME) Formation en lecture de schémas Formation en branchements des moteurs Comptabilité des analphabètes Aménagement des ateliers	AVOK Fabricants d'objets d'art /Dunkafa /GMMTK /AFRIMAK /MPE artisans /COMATRAB AEK AEK AMBK Tous les artisans
Formation technique, professionnelle et qualifiante	Formation en transformation de fruits et légumes Formation en transformation de céréales Perfectionnement en tissage de grands métiers à 4 pédales Perfectionnement en Bogolan – patrons Formation en BATIK et sérigraphie Formation en teinture Formation en entretien – injection électronique Diesel Formation en vitrerie aluminium Formation en soudure au chalumeau Formation sur la confection de matériel agricole Formation des patrons en électronique 1 et 2 Formation en entretien et réparation de pompes hydrauliques Reconversion des fabricants d'armes pour le matériel agricole	AVOK /Dunkafa /Alliance /Nafinduma AVOK /Dunkafa /Alliance /Nafinduma Bogolan /Alliance /Teinturières Bogolan Bogolan /Teinturières M'Pe Artisans AGK AGK AGK / Fabricants d'objets d'arts Fabricants d'objets d'art AFRIMAC CIMPOROGO 100 fabricants d'armes bénéficiaires
Promotion des produits et des associations	Participation aux foires et expositions ventes Confection de dépliants Visites d'échanges à Bamako, Ségou et Kita Formation en marketing Journées de défilés	Bogolan /Alliance /Teinturières /Tailleurs AGK Dunkafa /Alliance /Teinturières /ATK /COBATRAP Teinturières /COBATRAP ATK

Source: UAAK (2008)

3. Principaux objectifs à moyen terme de relance de l'économie locale

L'objectif général de relance de l'économie locale est l'amélioration du bien-être des populations. Conformément aux problèmes recensés à Koutiala et dans son hinterland, cette relance de l'économie locale doit s'appuyer sur:

- la viabilisation et l'assainissement du cadre de vie
- l'aménagement des infrastructures et équipements de base
- le développement de la transformation des produits locaux et de l'artisanat
- l'extension de l'accès des populations aux services sociaux de base
- la dynamisation de la décentralisation
- l'amélioration du management communal.

3.1. Viabilisation et assainissement du cadre de vie

L'atteinte de l'objectif de viabilisation et d'assainissement du cadre de vie passe par une meilleure organisation de l'espace permettant de délimiter les zones d'habitation des zones industrielles et/ou artisanales et des aires de pâturage. Spécifiquement pour les zones d'habitations, des plans de lotissement (Koutiala), d'urbanisation (hinterland urbain) et d'alignement des maisons (pour l'hinterland rural) doivent être mis en œuvre.

La viabilisation des localités suppose un réel désenclavement interne par la multiplication des voies d'accès et leur modernisation surtout dans les villes. Ainsi, les principales artères de Koutiala devraient être bitumées et des radiers et ponts seraient nécessaires à l'amélioration de la circulation dans les villes secondaires et dans certains gros villages.

L'assainissement du cadre de vie ne peut être réalisé qu'en luttant efficacement contre l'insalubrité grandissante dont les principales causes sont l'insuffisance des puisards et latrines dans les ménages, l'absence de système d'évacuation des eaux, l'inexistence de dépôts d'ordures, la prolifération des déchets plastiques avec comme corollaire le dépôt anarchique des ordures

ménagères. En dehors de la réalisation de ces infrastructures d'assainissement, Koutiala et les villes secondaires devraient être équipées de matériels de ramassage d'ordure. De même, il faudrait construire des radiers dans certaines localités pour lutter contre la stagnation de l'eau dans les voies d'accès.

3.2. Aménagement des infrastructures et équipements de base

L'objectif d'aménager des infrastructures et équipements de base porte sur les plaines et retenues d'eau, les infrastructures routières, les réseaux électriques et d'adduction d'eau, les équipements marchands et le transport.

L'aménagement de plaines, de périmètres maraîchers et de retenues d'eaux permettra d'augmenter la production de céréales, de fruits et légumes, ainsi que le nombre de points d'eau d'abreuvement pour les animaux.

La réalisation des infrastructures routières désenclavera les communes et réduira les coûts de transport. L'investissement doit porter sur le bitumage de certains tronçons et l'aménagement de routes inter-villageoises et de pistes rurales, y compris la construction de ponts sur ces voies.

Dans le domaine de l'eau et de l'électricité, l'objectif visé est d'accroître les capacités des réseaux existants pour un plus grand approvisionnement régulier des populations. Le plus grand accès à l'électricité favorisera en outre l'intensification de l'activité économique dans tous les secteurs, en particulier dans ceux de l'industrie et de l'artisanat.

En matière d'équipements collectifs, l'objectif spécifique visé est la promotion des activités culturelles, sportives et artistiques, ainsi que celle des activités génératrices de revenus pour les femmes et la disponibilité d'équipements marchands favorables à l'intensification de l'activité commerciale. La réalisation des équipements collectifs permettra également de lutter contre l'insécurité alimentaire (par les banques de céréales), contre la destruction des cultures par les animaux en divagation (par la construction de fourrières). En outre, l'aménagement de parcs de vaccination réduira le taux de mortalité du cheptel. Pour une meilleure valorisation du cheptel, des

aires d'abattage doivent être aménagées. Enfin, l'ouverture de radios rurales facilitera la communication avec les populations.

Les investissements dans le domaine du transport ne porteront que sur l'aménagement de gares routières et l'organisation d'un véritable transport collectif urbain à Koutiala.

3.3. Développement de la transformation des produits locaux et de l'artisanat

Le développement de la transformation des produits locaux et de l'artisanat permet de tirer davantage de valeur ajoutée par la transformation des produits locaux comme le maïs, le coton et le lait, et de promouvoir l'artisanat notamment à travers l'équipement, l'organisation et la formation des artisans. Ces activités productives seront sous-tendues par un plus grand accès au crédit avec une plus grande implantation des banques et institutions de microfinance à Koutiala et son hinterland.

3.4. L'extension de l'accès aux services sociaux de base

Un des objectifs majeurs de relance de l'économie locale demeure l'extension de l'accès des populations aux services sociaux de base, à savoir l'eau potable, le réseau eau-électricité, l'éducation et la santé. Pour plus d'accès à l'eau potable, il faut réaliser et/ou réhabiliter des puits à grand diamètre, des forages et des bornes fontaines. Cet accès sera d'autant plus important dans une commune qu'elle disposera de son propre réseau d'eau et d'électricité. Pour ce faire, elle devra installer des châteaux d'eau avec une adduction d'eau sommaire. Ce réseau comprendra également des installations électriques sous forme de panneaux solaires, de groupes électrogènes et autres équipements électriques, ou toute autre source alternative d'énergie.

L'accès à l'eau et à l'électricité ne peut véritablement s'étendre sans une réelle politique d'électrification rurale. Toutes les communes rurales devront y travailler afin d'apporter dans les villages l'eau et l'électricité sous diverses formes. Des installations électriques appropriées devront être trouvées à cet

effet, ce d'autant plus qu'il ne paraît pas réaliste d'escompter à court et moyen termes une connexion EDM dans ces localités éloignées et à faible revenu par habitant.

Quant à l'extension de l'accès à l'éducation est un processus continu avec comme élément central la construction et l'équipement de salles de classe. Les vrais défis en la matière portent sur la réalisation du cycle complet de l'enseignement fondamental au moins dans tous les chefs lieux de commune, la construction dans chaque ville secondaire d'un lycée d'enseignement secondaire général. Dans la ville-pôle, Koutiala, les défis ont pour nom l'ouverture d'une école technique agricole et la réalisation immédiate d'une étude de faisabilité en vue de l'ouverture prochaine d'une université. Aussi bien Koutiala que les villes secondaires devraient être dotées de jardins d'enfants pour l'enseignement préscolaire.

A l'instar de l'éducation, l'extension de l'accès à la santé tourne autour de la construction et l'équipement d'infrastructures sanitaires. Les ambitions dans le domaine portent sur la dotation de toutes les communes rurales d'un Centre de santé communautaire (CSCOM) et d'un dépôt de médicaments, l'ouverture dans chaque ville secondaire d'un Centre de santé de référence avec salles d'hospitalisation et ambulances, et d'un laboratoire d'analyse médicale. Dans le cas particulier de Koutiala, il s'agira à terme de transformer l'actuel Centre secondaire de santé de référence (CSSREF) en un Centre hospitalier universitaire (CHU), pour éviter les fréquentes évacuations des malades sur Bamako, Ségou et Sikasso. Dans l'immédiat la ville devra construire un service d'urgence, un hangar thérapeutique, un incinérateur pour le traitement des déchets biomédicaux, installer des tradithérapeutes au niveau du CSSREF et procéder à l'extension des salles d'hospitalisation. Toujours à court terme, l'étude de faisabilité du CHU de Koutiala doit être réalisée.

3.5. Dynamisation de la décentralisation

En matière de dynamisation de la décentralisation, l'objectif premier est la mise en place de coopératives de producteurs par filière, aussi bien à Koutiala que dans l'hinterland, urbain et rural. A ce premier objectif,

s'ajoute, dans l'arrière-pays rural, la dynamisation des coopératives et associations villageoises existantes afin de les amener à être à même d'aider leurs membres à renouveler leurs équipements vieillissants entraînant un sous-équipement agricole généralisé. Toujours dans l'arrière-pays rural, il est attendu une meilleure organisation et un appui aux organisations féminines en vue de les aider à accroître leurs revenus.

En plus de l'organisation des producteurs, la dynamisation de la décentralisation passe également par la prise d'initiatives par la mairie en vue d'une plus grande dynamique sociale au niveau de la commune et de ses principales localités. Il s'agira, pour les villes secondaires et Koutiala, d'instaurer des espaces de communication et d'interpellation en vue de réduire le déficit actuel de communication entre la mairie et les populations. Au niveau spécifique de Koutiala, un des meilleurs canaux de communication et d'interpellation serait les comités de développement des quartiers qui devront être redynamisés pour une plus grande participation des populations à la vie de leurs quartiers et de toute la ville. Ensuite, la mairie e Koutiala organisera très utilement des semaines locales des arts, de la culture et des sports à l'intention de toute la zone d'étude. Cela participera du rayonnement culturel et artistique de Koutiala

Au-delà de l'organisation des producteurs et de la prise d'initiatives par les mairies, la dynamisation de la décentralisation passera nécessairement par une certaine révision du schéma actuel. En effet, ce schéma pêche dans sa mise en œuvre par la lourdeur en terme de nombre de structures intermédiaires avec pour conséquence l'éparpillement et donc un certain gaspillage des ressources et des compétences. Un tel objectif de réduction du nombre de structures intermédiaires décentralisées se peut être réalisé qu'à travers un long processus de lobbying et de plaidoyer sous l'impulsion des communes qui sont les maillons essentiels du processus de décentralisation et de raffermissement de la démocratie. Dans un tel contexte, les communes travailleront en intercommunalité pour atteindre des objectifs autrement hors de portée de chacune d'elles prise individuellement. Malheureusement, dans le schéma actuel de décentralisation, ces communes ont d'énormes difficultés à satisfaire les besoins des populations à cause du manque de services techniques communaux dotés de réelles capacités d'offre de services publics.

3.6. Amélioration du management communal

L'objectif d'améliorer le management communal nécessitera d'abord un renforcement des capacités managériales des mairies. Ce processus bien engagé à Koutiala doit se poursuivre et s'étendre aux villes secondaires. Dans l'hinterland rural, il s'agira de créer des centres d'état civil secondaires pour palier le faible enregistrement actuel des populations à l'état civil à cause de l'éloignement des seuls centres existants aujourd'hui dans certains chefs lieux de communes rurales. Cet effort doit s'accompagner de la formation des élus en vue de renforcer leurs capacités de gestion des affaires de la commune.

L'amélioration du management communal nécessitera également l'informatisation des services de mairie et l'extension de la connexion Internet à tous les niveaux. Cette informatisation concernera notamment les services d'état civil et l'enregistrement des points d'activités qui devront être en plus géo référencés. Elle suppose l'acquisition et l'installation de matériels informatiques par toutes les mairies et la formation à leur utilisation.

Un meilleur management communal suppose en outre d'une plus grande capacité de mobilisation de ressources financières. A cet effet, les mairies devront élaborer de véritables stratégies de recouvrement des impôts et taxes, y compris des plans de sensibilisation des contribuables.

Enfin, l'amélioration du management communal suppose, tout au moins au niveau de Koutiala, une révision de la réglementation actuelle en matière d'eau et d'électricité en vue d'une participation de la mairie dans la production, la distribution et la gestion de l'eau et de l'électricité dans la commune.

4. Stratégies d'atteinte des objectifs

L'analyse des objectifs de relance de l'économie locale permet de suggérer des stratégies locales appropriées pour l'atteinte desdits objectifs. Celles-ci s'appuient sur les atouts de Koutiala et de son hinterland ainsi que sur leurs contraintes. Elles s'articulent autour des axes stratégiques suivants:

- renforcer la position de transit de Koutiala
- reconquérir la position de ville industrielle de Koutiala
- dynamiser le secteur de l'artisanat pour un développement endogène
- promouvoir l'exportation des fruits et légumes
- promouvoir le secteur des BTP pour la réalisation des infrastructures de base et équipements collectifs.

Quels que soient les objectifs stratégiques de relance de l'économie locale, leur atteinte nécessite des investissements publics, privés, des collectivités locales et des populations. En effet, les créations d'entreprises conduisent à une demande d'investissement privé et d'accompagnement public. Les investissements public et communal doivent également accompagner les initiatives des populations à la base soit directement soit en association avec des partenaires au développement. En outre, ils conduisent à une plus grande mobilisation de la fiscalité locale et à la recherche de ressources additionnelles.

4.1. Renforcement de la position de transit de Koutiala

Au premier rang des axes stratégiques de relance de l'économie, on retiendra le renforcement de la position de transit de Koutiala. En effet, la ville de Koutiala se trouve au carrefour des axes commerciaux de la Côte d'Ivoire, du Burkina et des principales villes du Mali comme Sikasso, Ségou et Mopti. Le bitumage du tronçon Koutiala – Konséguéla – Béléko ouvrira directement sur Koutiala les flux commerciaux en provenance et en direction de Bamako sans transiter par Ségou. En outre l'aménagement d'un proc sec à Sincina renforcera davantage cette position de transit pour le transport des marchandises.

Les investissements collatéraux en faveur du renforcement de la position de transit de Koutiala comprennent, en dehors du bitumage du tronçon Koutiala – Béléko, l'aménagement d'une gare routière principale en dehors de la ville, le contournement de la ville par les principaux axes routiers à partir de Sincina, etc. Ces investissements financés sur fonds publics induiront des investissements privés dans la restauration, dans l'hébergement et autres services marchands liés à l'activité de transport.

4.2. Reconquête de la position de ville industrielle de Koutiala

Jusqu'ici, Koutiala avait conquis une relative importance industrielle dans le pays grâce notamment à la transformation du coton. Les deux grosses usines CMDT et HUICOMA jouaient ce rôle. Aujourd'hui, celles-ci restent confrontées à d'énormes difficultés. Dans le même temps, se développe dans la ville une véritable industrie de raffinerie d'huile alimentaire et des fabriques d'aliment bétail. Koutiala peut demeurer une importante ville industrielle à l'échelle du Mali en poursuivant l'expérience en cours des petites unités industrielles et en favorisant la transformation d'un certain nombre de produits locaux abondamment disponibles tels que les oléagineux, le lait et les céréales sèches.

Pour soutenir cette ambition, il faut activer l'aménagement de la zone industrielle. Cet aménagement inclura une extension conséquente de la fourniture d'eau et d'électricité. Dans le même temps, le processus d'industrialisation doit s'accompagner d'une politique rigoureuse de protection de l'environnement et d'assainissement du cadre de vie des populations.

4.3. Dynamisation du secteur de l'artisanat

En plus de la transformation industrielle des produits locaux, le développement de l'artisanat demeure un autre axe stratégique important de relance de l'économie locale de Koutiala et de son hinterland. Le

développement de l'artisanat comprend l'organisation, l'équipement et la formation des artisans.

Les artisans seront organisés en coopératives de production opérant dans des centres artisanaux. Il sera très opportunément envisagé, à l'image de la zone industrielle, la construction d'un village artisanal à Koutiala. L'appui à l'équipement consiste à fournir aux centres artisanaux des installations et outils collectifs de production. Les centres seront également dotés de structures de formation des artisans leur permettant de renforcer leurs qualifications professionnelles.

Le développement de l'artisanat comporte également un important volet d'installation de plateformes multifonctionnelles surtout dans les communes rurales et de construction de centres multifonctionnels en faveur des activités génératrices de revenus des femmes.

4.4. Promotion de l'exportation des fruits et légumes

Le fort potentiel de production de fruits et légumes de Koutiala et de son hinterland demeure peu valorisé. Aussi, ce secteur peut-il servir de locomotive à l'exportation de la zone vers le reste du pays et vers les pays limitrophes voire au-delà. Pour ce faire, il faut aménager des infrastructures de conservation de ces produits périssables. Dans cette optique, le potentiel horticole peut être développé par l'aménagement de plaines et retenues d'eau y compris l'aménagement de périmètres maraîchers.

La promotion de l'exportation des fruits et légumes suppose, en dehors des équipements de conservation, des installations de conditionnement en vue des expéditions. Les opérations de conditionnement peuvent sous-tendre le développement d'une petite industrie d'emballage dont l'implantation à Koutiala doit être encouragée.

4.5. Promotion du secteur des BTP

Pour la réalisation d'un certain nombre d'objectifs stratégiques, l'intervention du secteur des BTP est vital. Qu'il s'agisse de la viabilisation et assainissement du cadre de vie, de l'aménagement des infrastructures et équipements de base ou encore de l'extension de l'accès aux services sociaux de base. Dans cette optique, il sera encouragé, à l'aide de mesures incitatives, l'installation dans la zone des entreprises de travaux publics. Ces entreprises installées dans la zone devront être privilégiées dans l'attribution des marchés des collectivités territoriales décentralisées.

La promotion de ce secteur des BTP répond à l'impératif d'aménagement de plaines et retenues d'eau, de construction des infrastructures d'éducation et de santé ainsi que de l'extension des réseaux et installations de fourniture d'eau et d'électricité.

5. Projets prioritaires de réalisation des objectifs et stratégies

Les principaux projets retenus dans ce Livre blanc sont issus des consultations dans l'hinterland urbain et à Koutiala dont les conclusions ont fait l'objet d'un atelier ayant permis de scruter des idées de solutions aux problèmes qui assaillent les populations et les communes. Ces propositions de solutions ont été renforcées par un examen des PDESC des différentes communes. Le traitement de cette moisson des conclusions des forums et des propositions contenues dans les PDESC, en vue des projets ici retenus, a été fait conformément aux 25 domaines retenus dans le CRDE. Ainsi, les projets identifiés pour la réalisation des objectifs et stratégies de relance de l'économie s'articulent autour des priorités suivantes:

- la mise en œuvre du plan d'urbanisme de Koutiala
- la réalisation de travaux de voirie et d'assainissement
- les investissements d'infrastructures routières
- l'aménagement de plaines et de retenues d'eau
- la priorisation de certains créneaux porteurs et l'organisation des acteurs
- l'extension de la desserte en eau et électricité
- l'amélioration de l'accès à l'éducation et à la santé
- la dynamisation de la gestion communale.

5.1. Mise en œuvre du plan d'urbanisme de Koutiala

La ville de Koutiala dispose d'un plan d'urbanisme dont la mise en œuvre n'est pas encore effective. Au titre de l'urbanisation, ce plan peut jouer un grand rôle dans la relance de l'économie locale et surtout faire de Koutiala le moteur de cette relance. A cet effet, on peut retenir deux types d'investissements à réaliser, ceux relevant de la commune et ceux relevant de l'Etat. Les priorités en matière d'investissement communal portent sur:

- le réaménagement du marché hebdomadaire de Koutiala
- l'aménagement d'un nouveau centre commercial

- l'aménagement d'une gare routière principale sur la route de Bobo à la sortie de la ville
- l'aménagement de deux gares routières secondaires sur la route de Ségou et sur la route de San
- la viabilisation des anciens quartiers ou villages rattachés à la commune urbaine de Koutiala, par l'aménagement de collecteurs et la construction de ponts et radiers
- le bitumage de certaines voies et l'installation de feux de signalisation routière sur les principales artères
- l'aménagement de futures zones d'habitation.

Quant à l'investissement public, il portera essentiellement sur:

- l'aménagement de la zone industrielle de Koutiala
- l'aménagement de la zone universitaire devant abriter l'école technique d'agriculture et l'Université de Koutiala
- la réalisation de la rocade Koutiala – Sincina.

A ces trois investissements publics, il faut ajouter la construction et l'équipement d'un centre et d'un village artisanaux ainsi que la construction d'un musée qui permettra de promouvoir le riche patrimoine culturel Minyanka.

5.2. Voirie et assainissement

A Koutiala comme dans l'hinterland urbain, les problèmes de voirie et d'assainissement se posent avec acuité. Pour y faire face, il est urgent d'entreprendre un certain nombre d'actions qui peuvent être scindées en investissements communaux et en investissements à la charge directe des ménages.

Les investissements communaux comportent aussi bien des actions de voirie que des travaux d'assainissement. En matière de voirie, les communes devront procéder à l'aménagement de collecteurs et d'exutoires, notamment à

Koutiala et à M'Pessoba et à la réalisation de caniveaux telles que exprimées par les communes de Konina, Lougouana, Sincina, Kafo Faboli. L'investissement communal dans le domaine de l'assainissement porte sur:

- l'aménagement de décharges et de dépôts de transit d'ordures à Koutiala, Sincina et Sorobasso
- l'aménagement d'un centre d'enfouissement des ordures à Koutiala
- le traitement des eaux usées de Yognogo
- l'acquisition d'équipements et matériels roulants de ramassage d'ordures à Koutiala et M'Pessoba
- la confection de 500 poubelles à Sincina.

Ces efforts communaux d'assainissement seront complétés par la participation des populations à l'amélioration de leurs propres cadres de vie notamment par :

- la construction de latrines privées à Zébala, Moribila et Diaramana
- le creusement de puisards à Koutiala, Konina, Mièna, Sincina et Kafo Faboli
- l'aménagement de lavoirs dans les ménages de Koutiala pour mettre fin au déversement des eaux usées des ménages dans la rue.

5.3. Infrastructures routières

Les besoins d'aménagement d'infrastructures routières sont énormes. Par ordre de priorité il peut être retenu le bitumage de deux tronçons principaux à savoir le tronçon Koutiala – Béléko/Dioila et le tronçon Diaramana – Karangana/Yorosso et l'aménagement d'un port sec à Sincina. A ces deux gros investissements publics, s'ajoutent des aménagements de pistes inter-villageoises telles qu'exprimées dans les PDESC des communes de Boura, Diédougou, Dougouolo/Bla, Fagui, Fakolo, Falo/Bla, Gouadji Soukouna, Kapala, Karangana/Yorosso, Karagouana Malla, Konina, Koningué, Lougouana, Mièna, Moribila, Nafanga, Nampé, N'Golonianasso, N'Tossoni, Sincina, Sinkolo, Somasso, Songoua, Sorobasso, Tao, Tourakolomba,

Yognogo, Zanfigué, Zanina, Zébala. De toutes ces pistes, on peut retenir les deux principaux axes suivants:

- Niantaga – Koromo – Carrefour N'Togonasso – Pont de Yafola - Pogosso – Zébala
- Molobala – Soungoulasso – Sougoumba.

L'aménagement de ces routes inter-villageoises sera accompagné de la construction de ponts et/ou radiers sur certains axes dont ceux de Diédougou, Fakolo, Falo/Bla, Gouadji Soukouna, Karangana/Yorosso, Konina, Lougouana, Nafanga, N'Tossoni, Somasso, Songoua, Sorobasso, Yognogo et Zangasso.

Les investissements en matière d'infrastructures routières seront complétés par une délimitation des pistes pastorales, à la charge des communes et de leurs populations, notamment dans les communes de Diédougou, Fagui, Kafo Faboli, Fakolo, Karangana/Yorosso, Karagouana Malla, Konina, Koningué, Lougouana, Mièna, Moribila, Nampé, N'Golonianasso, Sincina, Sinkolo, Sorobasso, Tao, Tourakolomba, Yognogo et Zanfigué.

5.4. Plaines et retenue d'eau

Les investissements dans le domaine agricole porteront sur des travaux d'aménagement de plaines et d'espaces cultivables, de périmètres maraîchers et de retenues d'eau. Les plaines privilégiées en matière d'aménagement sont celles de Kouniana (sur 1000 ha) et de Sorobasso (900 ha), de Kouô (500 ha) et de Sogo (1000 ha). A celles-ci s'ajoute le périmètre M'Pessoba – Zanina – Fakolo – Tao (sur 1500 ha). Ces près de 5000 ha d'aménagement de plaines recouvrent la plupart des besoins exprimés dans les PDESC des communes de Koutiala et de son hinterland. Leur réalisation permettra également l'aménagement de périmètres maraîchers notamment à M'Pessoba, Tao et Zanina. D'autres périmètres non moins importants peuvent être aménagés à Zangasso (1500 ha) ainsi que dans les communes de Diaramana, Dougouolo/Bla, Fagui, Falo/Bla, Gouadji Soukouna, Kapala, Karagouana Malla, Karangana/Yorosso, Konséguéla, Moribila, Nampé, N'Tossoni, Sincina (un puits potager), Sinkolo, Tourakolomba, Zanfigué.

L'aménagement de plaines et de périmètres irrigués nécessitera dans certains cas la réalisation de mini-barrages notamment dans les communes de Boura, Fakolo, Kapala, Karangana/Yorosso, Sincina, et dans d'autres le surcreusement de mares ou de marigots dans les communes de Boura, Diaramana, Diédougou, Dougouolo/Bla, Fagui, Logouana, Mièna, N'Golonianasso, N'Tossoni, Sinkolo, Songoua, Sorobasso, Yognogo.

A côté de ces gros investissements d'aménagement hydro-agricole, il faut prévoir des investissements communautaires dans la construction d'abreuvoirs surtout dans les localités où l'élevage est en forte progression telles que dans les communes de Diédougou, Fakolo, Gouadji Sounkouna, Kafo Faboli, Karagouana Mallé, Konina, Logouana, Nafanga, Nampé, Sorobasso, Tao, Yognogo, Zanfigué, Zébala.

5.5. Créneaux porteurs et organisation des acteurs

Les principaux créneaux porteurs qui se dégagent de l'examen du CRDE et des concertations dans l'arrière-pays urbain et à Koutiala concernent tout d'abord la transformation des produits locaux. Il s'agit de la transformation du maïs (en farine alimentaire, en aliment bétail, etc.), de l'extension de la production d'huile alimentaire à partir des graines de divers oléagineux et de la transformation du lait en divers produits laitiers. De telles unités de transformation peuvent être implantées efficacement à Koutiala et à M'Pessoba.

La transformation industrielle peut s'étendre à celle des fruits et légumes (en jus, sirops et compotes), ce d'autant plus facilement que la zone est grande productrice de produits horticoles et de cueillette. A court terme, l'installation à Koutiala d'une chaîne de froid permettra la conservation adéquate de ces produits frais en vue de leur exportation dans la sous-région et au-delà.

A côté de l'industrie de transformation des produits locaux, le développement de l'artisanat est le second créneau porteur de relance de l'économie locale. Ce développement s'opérera à travers un appui conséquent en équipement des artisans notamment dans les localités de Kafo Faboli,

Konina, Konséguéla, Mièna, M'Pessoba et Nampé. Cet appui sera accompagné par un renforcement des aptitudes professionnelles des artisans en particulier à Kafo Faboli, Karagouana Mallé, Konséguéla, Mièna, Moribila, Nampé, Sincina, Tourakolomba et Zébala.

Ces actions d'équipement et de formation peuvent s'opérer à l'intérieur de centres artisanaux dont la construction est sollicitée à Karagouana Mallé et à M'Pessoba. Elles seront utilement accompagnées de l'organisation des artisans notamment dans les communes de Konina, Konséguéla, Moribila, Nampé, Sincina, Sorobasso, Zébala.

Un troisième créneau porteur porte sur le transport urbain collectif à Koutiala compte tenu de l'extension continue de la ville avec un éparpillement des points d'activités et des zones d'habitation. Des projets dans ce sens peuvent s'inspirer des expériences de l'ANPE dans les villes de Ségou et de Koulikoro.

D'autres créneaux porteurs non moins importants peuvent être induits grâce à:

- l'installation de plateformes multifonctionnelles dans les communes de Diédougou, Karangana/Yorosso, Mièna, Moribila, N'Golonianasso, Sinkolo, Tao, Tourakolomba, Zanfigué, Zangasso
- la construction de centres multifonctionnels féminins dans les communes de Karangana/Yorosso et de Songoua
- l'aménagement de marchés à bétail à Konina, Koningué, Konséguéla, Logouana, Mièna, Nampé, Sincina, Falo/Bla, Gouadji Soukouna, Kafo Faboli, Kapala, Karagouana Mallé, N'Golonianasso.

Pour ce qui est de l'organisation des producteurs, elle consistera essentiellement à la mise en place et à la dynamisation des coopératives de producteurs, en particulier dans les communes de Diaramana, Dougouolo/Bla, Falo/Bla, Konina, Konséguéla, Koutiala, Mièna, Moribila, Nampé, Sorobasso, Zangasso, Zébala. Parallèlement, les femmes seront organisées en associations et tontines. Dans certains cas, l'organisation des producteurs sera renforcée par la construction de locaux au profit des unions

locales de coopératives telles qu'exprimées dans les PDESC de Yognogo et de Zanina.

5.6. Eau et électricité

Dans le domaine de l'eau et de l'électricité, les communes manifestent une réelle volonté de disposer chacune de son propre réseau communal d'eau et d'électricité. En matière d'eau, cette volonté peut se matérialiser par la réalisation d'adduction d'eau sommaire dans les communes où très peu d'investissement a jusqu'ici été réalisé telles que dans les communes de Diédougou, Kafo Faboli, Kapala, Karangana/Yorosso, Konina, Konséguéla, M'Pessoba (installation de châteaux d'eau), Mièna, Nafanga, Nampé, Zanfigué, Zébala. Dans d'autres communes, il s'agira d'augmenter les capacités du réseau existant comme par exemple à Dougouolo/Bla, Fagui et Sincina. Dans toutes les autres communes, la question de l'eau potable peut être réglée par la réhabilitation des forages existants ou la réalisation de nouveaux forages, de puits à grand diamètre ou l'installation de bornes fontaines et de pompes d'eau solaires.

En matière d'accès à l'électricité, les demandes pressantes portent sur l'extension de l'électrification rurale telle qu'expérimentée par l'AMADER. Celle-ci consiste à installer des équipements électriques dans une localité et à brancher les différents ménages intéressés sur le réseau ainsi créé contre facturation mensuelle. Ces équipements sont constitués de groupes électrogènes, de panneaux solaires et autres câbles électriques. De telles demandes sont inscrites dans les PDESC des communes de Boura, Diaramana, Fakolo, Falo/Bla, Karangana/Yorosso, Karagouana Mallé, Lougouana, M'Pessoba, Sorobasso et Zangasso.

5.7. Education et santé

En matière d'éducation, l'effort de construction, de réhabilitation et d'équipement de salles de classes va se poursuivre dans toutes les communes de Koutiala et de son hinterland. D'ailleurs, cela apparaît dans tous les PDESC consultés ainsi que dans les forums tenus dans l'hinterland urbain. A

cet effort continu, le CRDE y ajoute la construction et l'équipement d'un fondamental complet dans tous les chefs lieux de commune. Encore en 2006, 14 des 47 communes de Koutiala et de son hinterland ne disposaient pas de fondamental second cycle: Béguéné/Bla, Diédougou, Diouradougou Kafo, Fagui, Karagouana Mallé, Logouana, N'Goutjina, Niatanga, Sinkolo, Songo Doubakoré, Sorobasso, Tourakolomba/San, Yognogo et Zanina.

En plus du fondamental complet dans tous les chefs lieux de communes, l'élargissement de l'accès à l'éducation et l'élévation du niveau de formation de la main d'œuvre exigent la construction et l'équipement de lycées d'enseignement secondaire général dans l'hinterland urbain c'est-à-dire dans les chefs lieux des ex-arrondissements du cercle de Koutiala. Plus précisément, les lycées seront établis dans les villes secondaires de Konséguéla, Molobala (dans la commune de Kolonigué), Kouniana, M'Pessoba et Zangasso. Sans ces lycées, l'Université de Koutiala ne justifierait difficilement.

Le système éducatif sera complété par la construction et l'équipement de jardins d'enfants partout où un tel besoin sera exprimé comme c'est le cas dans les PDESC des communes de Koutiala, Karangana/Yorosso, Moribila et Tao.

Les efforts entrepris dans le domaine de la santé mériteraient d'être poursuivis. En 2004, seulement 4 des 47 communes ne disposait pas de CSCOM: Kapala, Nafanga, Songoua et Zanina. En dehors de pourvoir ces communes de CSCOM, des efforts doivent être déployés dans la réhabilitation et l'équipement des structures de santé existantes. Au-delà d'un CSCOM par commune, les cinq villes secondaires doivent disposer d'un Centre de santé de référence en plus de celui de Koutiala. Ces centres de santé de référence doivent être équipés de laboratoires d'analyse médicale en même temps que leurs villes d'implantation doivent disposer de pharmacies bien approvisionnées, les données disponibles montrent que ces localités ont déjà des pharmacies. Ils doivent également disposer de salles d'hospitalisation et d'ambulances pour l'évacuation des malades et blessés.

En réponse à l'élargissement de l'accès des populations aux soins de santé, la ville-pôle de Koutiala doit être dotée d'un véritable centre hospitalier

universitaire. A court terme, l'actuel CSSREF de Koutiala doit être doté d'un service d'urgence, d'un incinérateur, d'un hangar thérapeutique en même temps qu'il devra abriter des tradithérapeutes réputés de la zone.

5.8. Dynamisation de la gestion communale

La dynamisation de la gestion communale passe en premier lieu par le renforcement des capacités managériales des mairies. Ce renforcement de capacités a pour élément essentiel la formation des élus communaux afin qu'ils puissent bien remplir leurs missions et prennent des initiatives hardies en faveur de la relance de l'économie locale. Dans le même temps, la plupart des sièges des mairies ont besoin d'investissements en équipements de bureau.

Le renforcement des capacités managériales doit s'accompagner de l'informatisation de l'état civil. Il faut également que soient informatisés et géo référencés les points d'activités de Koutiala et de l'hinterland urbain. Dans tous les cas, l'informatisation doit s'accompagner de l'extension de la connexion Internet, à Koutiala et dans les villes secondaires.

Au plan culturel, la ville-pôle de Koutiala doit associer l'ensemble des communes de son hinterland à l'organisation annuelle de la semaine locale du renouveau communal. Cette semaine devrait donner lieu à d'intenses réflexions sur la relance de l'économie locale et à des compétitions artistiques et culturelles pour le rayonnement de Koutiala et de son hinterland.

Toutes les actions de redynamisation de la gestion communale nécessitent des ressources pour la mobilisation desquelles beaucoup d'initiatives doivent être prises en termes de maîtrise de la base imposable et de réforme de la fiscalité locale. Comme l'ont révélé les études ECOLOC de la phase 1, la révision de la fiscalité locale se fera sur la base d'un certain nombre de principes dont:

- privilégier l'impôt professionnel au détriment de l'impôt de capitalisation encore symbolisé par la TDRL

- rationaliser l'arsenal fiscal en évitant toute atomisation de la fiscalité assise sur tous les moindres détails d'actif ou d'avoir et aux rendements fort douteux et en s'orientant de préférence vers des impôts et taxes où l'évasion fiscale est moindre telle que la vignette sur les deux roues, la taxe sur les sorties de véhicules, le droit de stationnement des taxis et véhicules de transport en commun, la taxe sur autorisation de construire et le permis d'occuper
- détaxer les services collectifs jadis rendus par la mairie mais aujourd'hui plus efficacement rendus par le secteur privé ou coopératif e.g. les services de ramassage d'ordure
- observer l'équité dans l'imposition des citoyens qui veut que l'impôt payé soit fonction du bénéfice que tire le contribuable de l'action collective et qu'il soit fonction de la capacité contributive de l'individu.

Conclusions

De l'examen du CRDE et des conclusions des consultations avec les principaux acteurs de la vie locale, il ressort que Koutiala et son hinterland sont confrontés à des problèmes de:

- viabilisation et assainissement du cadre de vie
- aménagement des infrastructures et équipements de base
- développement de la transformation des produits locaux et de l'artisanat
- extension de l'accès des populations aux services sociaux de base
- dynamisation de la décentralisation
- amélioration du management communal.

Pour résoudre ces problèmes, un certain nombre d'actions prioritaires seront indiquées. Au premier rang de celles-ci, figure la mise en œuvre du plan d'urbanisme de Koutiala, notamment le réaménagement du marché hebdomadaire, l'aménagement d'une gare routière principale et de deux gares secondaires, l'aménagement de collecteurs et la construction de ponts et radiers, l'aménagement de futures zones d'habitation et d'une zone industrielle de Koutiala ainsi que la réalisation de la rocade Koutiala – Sincina.

La réalisation de travaux de voirie et d'assainissement constitue le second niveau d'actions prioritaires. Ces travaux comprennent l'aménagement de décharges et de dépôts de transit d'ordures, le traitement des eaux usées, l'acquisition d'équipements et matériels roulants de ramassage d'ordures, la construction de latrines privées, le creusement de puisards et l'aménagement de lavoirs dans les ménages pour mettre fin au déversement des eaux usées des ménages dans la rue.

Pour satisfaire les besoins d'infrastructures et équipements de base, il sera retenu le bitumage des tronçons Koutiala – Béléko/Dioïla et Diaramana – Karangana/Yorosso ainsi que l'aménagements de pistes inter-villageoises notamment les axes Niantaga – Koromo – Carrefour N'Togonasso – Pont de Yafola - Pogosso – Zébala et Molobala – Soungoulasso – Sougoumba. A

ces investissements s'ajouteront les travaux d'aménagement des plaines de Kouniana (1000 ha), de Sorobasso (900 ha), de Kouô (500 ha) et de Sogo (1000 ha) ainsi que des périmètres M'Pessoba – Zanina – Fakolo – Tao (1500 ha). Ces aménagements de près de 5000 ha couvriront la plupart des besoins exprimés dans les PDESC des communes de Koutiala et de son hinterland. Ils nécessiteront dans certains cas la réalisation de mini-barrages et dans d'autres le surcreusement de mares ou de marigots.

L'aménagement des plaines et retenues d'eau permettra d'accroître la production agricole et horticole, ce qui posera avec encore plus d'acuité le problème de transformation des produits locaux. Pour y faire face des investissements importants seront développés dans la transformation du maïs (en farine alimentaire, en aliment bétail, etc.), dans l'extension de la production d'huile alimentaire à partir des graines de divers oléagineux et dans la transformation du lait en divers produits laitiers. Cette transformation industrielle s'étendra à celle des fruits et légumes (en jus, sirops et compotes) dont une part non négligeable peut déjà être exportée dans la sous-région et au-delà notamment grâce à l'installation d'une chaîne de froid permettant la conservation adéquate de produits frais. La transformation des produits locaux sera accompagnée d'un développement de l'artisanat qui s'opérera à travers un appui conséquent en renforcement des capacités professionnelles des artisans, leur équipement et leur organisation.

Pour améliorer l'accès des populations aux services publics d'eau, les investissements iront dans la réalisation d'adduction d'eau sommaire, l'augmentation des capacités du réseau existant, la réhabilitation ou la réalisation de forages, de puits à grand diamètre, de bornes fontaines et de pompes d'eau solaires. En matière d'accès à l'électricité, les besoins seront satisfaits à travers l'extension de l'électrification rurale telle qu'expérimentée par l'AMADER.

Dans les domaines de l'éducation et de la santé, les efforts de construction et de réhabilitation des infrastructures doivent être poursuivis. L'impératif doit désormais être un fondamental complet et un CSCOM dans chaque chef lieu de commune, un lycée et un CSSREF dans chaque ville secondaire et enfin une université et un centre hospitalier universitaire à Koutiala.

Pour la réussite de toutes ces actions nécessaires à la relance de l'économie locale, la commune doit être placée au centre du processus. Pour ce faire, il faut redynamiser la gestion communale. Cette redynamisation passera par le renforcement des capacités managériales des élus communaux pour les amener à bien remplir leurs missions et à prendre des initiatives en faveur du développement local, par l'informatisation de l'état civil et des points d'activités qui devront en plus être géo référencés les points d'activités. Elle nécessitera des ressources pour la mobilisation desquelles beaucoup d'initiatives doivent être prises en termes de maîtrise de la base imposable et de réforme de la fiscalité locale. Il s'agira notamment de:

- privilégier l'impôt professionnel au détriment de l'impôt de capitalisation encore symbolisé par la TDRL
- rationaliser l'arsenal fiscal en s'orientant de préférence vers des impôts et taxes où l'évasion fiscale est moindre
- détaxer les services collectifs jadis rendus par la mairie mais aujourd'hui plus efficacement rendus par le secteur privé ou coopératif
- observer l'équité dans l'imposition des citoyens qui veut que l'impôt payé soit fonction du bénéfice que tire le contribuable de l'action collective et qu'il soit fonction de la capacité contributive de l'individu.

Références bibliographiques

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Boura, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Karangana/Yorosso, décembre

ACGC / CCC (2007): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Koningué, janvier

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de M'Pessoba, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Nafanga, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de N'Golonianasso, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Songoua, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Sorobasso, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Tao, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Zangasso, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Zébala, décembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Sincina, octobre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Diédougou, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Fakolo, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Fagui, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Gouadji – Soukouna, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Logouana, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Kafo Faboli, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Kapala, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Karagouana Mallé, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Konina, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Konséguéla, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Mièna, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Nampé, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de N'Tossoni, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Sinkolo, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Yognogo, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Zanfigué, septembre

ACGC / CCC (2006): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2007 – 2011 de Zanina, septembre

AMEDD (2008): Rapport d'étapes – Relance des économies locales dans la zone d'influence économique de Koutiala, Koutiala, août

Commune de Diaramana (2005): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2006 – 2010, décembre

Commune de Dougouolo (2005): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2006 – 2010, décembre

Commune de Falo (2005): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2006 – 2010, décembre

Commune de Moribila (2005): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2006 – 2010, septembre

Commune de Tourakolomba (2005): Plan quinquennal de développement économique, social et culturel 2006 – 2010, septembre

Commune de Koutiala (2002): Plan de développement économique, social et culturel 2003 – 2007, décembre

Commune de Béguéné (2001): Plan de développement économique, social et culturel 2002 – 2004, décembre

Commune de Somasso (2001): Plan de développement économique, social et culturel 2002 – 2004, décembre

Conseil de cercle de Koutiala (2005): Plan de développement quinquennal du Conseil de cercle de Koutiala 2005 - 2010, août

Conseil de cercle de San (2005): Programme de développement socio-économique et culturel 2006 – 2010, août

DNACPN (2006): Elaboration du plan stratégique d'assainissement de la ville de Koutiala – Avant projet sommaire, Bamako

Direction nationale de l'urbanisme et de l'habitat (2002): Schéma directeur de la ville de Koutiala et environ, Bamako, février

GREAT (2007): Koutiala – Cadre de référence pour le développement économique (CRDE), Bamako, décembre

GREAT (2005): Koutiala – Rapport d'études ECOLOC de Koutiala et son hinterland, Bamako, novembre